

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

15ième ANNEE No. 42

ADMINISTRATION : AMOS, P. Q.

VENDREDI, 19 OCTOBRE 1934

AU GRAND CONGRES DE COLONISATION DE QUEBEC

Le Gouverneur E.-L. Patenaude ouvre le Congrès de Colonisation en présence d'une brillante et imposante assistance. — Son Eminence le Cardinal Villeneuve, deux évêques, le premier et tous les ministres du provincial, nombre de députés fédéraux et provinciaux prennent part au congrès. — L'hon. Vautrin soumet son programme qui est accueilli avec enthousiasme. — Résumé des résolutions adoptées.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve, deux évêques, le premier et tous les ministres du provincial, nombre de députés fédéraux et provinciaux prennent part au congrès. L'hon. Vautrin soumet son programme qui est accueilli avec enthousiasme.

La colonisation et le retour à la terre, voilà le salut de la province de Québec. Proclamée hier matin par les trois voix les plus autorisées de notre province : Son Excellence l'honorable M. E.-L. Patenaude, Lieutenant - Gouverneur, Son Eminence le cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, et l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, cette vérité d'une souveraine importance a trouvé son application pratique immédiatement dans le programme magistral de colonisation que l'honorable M. Irénée Vautrin a exposé à la séance d'ouverture du congrès dont il est le président. Le ministre de la Colonisation a reçu des éloges unanimes pour son plan.

Le plan provincial de colonisation, auquel seront affectés dix millions, a d'abord pour but de promouvoir sur une grande échelle le mouvement du retour à la terre et de colonisation dans notre province, tout en donnant une chance à des milliers de gens pour qui l'avenir semble présentement sans issue de se faire sur la terre, pourvu qu'ils en aient les aptitudes, une situation acceptable et qui sera en même temps très profitable à toute la province. On veut, en définitive, rétablir l'équilibre rompu entre les populations urbaines et rurales, l'effet du déséquilibre actuel se faisant terriblement sentir en ces temps de dépression.

Le plan de colonisation de l'honorable M. Vautrin diffère du plan fédéral, appelé plan Gordon, en cela d'abord que les municipalités ne sont pas obligées d'y contribuer financièrement. Considérant comme un mouvement national son plan de colonisation (il s'appuie en cela sur ce qui a été fait pour certaine province de l'Ouest), le ministre invitera le pouvoir central à y collaborer à même ses finances. L'abstention de ce dernier, toutefois, ne sera pas un obstacle à l'exécution du projet.

Le plan de l'honorable M. Vautrin s'applique aux colons déjà établis puis à ceux qui seront, par groupes ou individuellement, diri-

gés sur des lots. Il couvre ensuite le cas de l'établissement des fils de cultivateurs dans les vieilles paroisses. La politique du ministre — indiquons-le immédiatement — est de remplacer, chez les colons nécessiteux les secours directs par l'octroi de primes additionnelles et de substituer le système des chèques à celui des bons.

Le gouvernement s'occupera d'abord des colons établis en leur donnant des chemins qu'ils construiront eux-mêmes moyennant rémunération, tout en recevant les primes ordinaires. Lorsque ces colons seront dans le besoin, on leur donnera par exemple des primes additionnelles de défrichement.

Il y a, dans le second cas, les colons non groupés, mais établis dans des régions déjà pourvues de voirie. Ces gens recevront une surprime et le gouvernement leur donnera un certain montant pour la construction de leurs bâtisses. Ils auront le même avantage que les précédents dans le cas où ils deviendront dans la gêne.

Le plan Vautrin pourvoit ensuite à l'établissement des colons groupés par les soins des sociétés de colonisation ou comités paroissiaux. Ces gens seront logés dans des camps et recevront diverses avances qu'ils pourront rembourser par la suite par annuités.

Le plan du retour à la terre comprend deux parties. On accorde \$300 au fils de cultivateur qui s'établit. Il n'y a pas de limites quant au nombre de gens établis d'après ce système. Dans le cas où le fils de cultivateur est sans soutien, on lui avance les trois cents piastres comme précédemment et on lui fait une avance qu'il remboursera par annuités. Au besoin, le gouvernement expropriera les terres seigneuriales (s'il ne peut en venir à une entente avec les intéressés) et il fera des échanges pour entrer en possessions des réserves indiennes.

Les congressistes ont tenu trois séances hier. La discussion a été animée et piquante parfois. Quelques résolutions ont été soumises au congrès. L'une d'elles a trait à l'établissement d'une commission permanente de colonisation qui aura la charge d'étudier les résolutions adoptées par le congrès.

On a discuté durant trois jours des plans de colonisation, et, jeudi soir, à une heure très avancée, le Congrès adoptait le projet Vautrin, à l'unanimité, consacré par les résolutions suivantes :
Suite à la page 5

Décès de M. Raymond Poincaré

M. Raymond Poincaré, ancien président de la République Française, est mort tranquillement, lundi matin, à Paris. Celui qui fut président de la République durant la Grande Guerre et qui fit occuper la Rhin en 1923 est décédé à l'âge de 74 ans. Il sauva le franc en 1926.

"Il était tout simplement usé", ont dit ses médecins.

Des funérailles nationales lui ont été faites.

La mère du Cardinal

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos lecteurs que la vénérable mère de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, qui fut atteinte d'une assez grave indisposition il y a une couple de semaines, continue à prendre du mieux. Nous joignons nos vœux à ceux de toute la population pour son prompt et parfait rétablissement.

Décès de Mme A.-O. Barrette

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme A.-Oscar Barrette, épouse de l'assistant-ingénieur-en-chef du Département de la Colonisation, survenue à Québec, à l'âge de 42 ans. Outre son époux, elle laisse onze enfants dans le deuil.

La Gazette du Nord prie M. Barrette et les membres de sa famille d'agréer l'expression de ses sincères condoléances.

\$210,000.00 pour Montréal

RETOUR A LA TERRE

L'honorable M. Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation, annonça à Montréal, dimanche dernier, qu'une somme de \$210,000. servira à envoyer 300 familles montréalaises s'établir dans des régions de colonisation, d'ici un mois, probablement dans les comtés d'Abitibi et de Témiscamingue. Les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que l'administration de la ville de Montréal supporteront également cette dépense.

Le déficit d'Ontario

La province d'Ontario aurait un déficit de plus de neuf millions de dollars pour le dernier exercice financier qui se terminera le 30 octobre courant.

Cette information a été communiquée à un journaliste par un fonctionnaire avant d'être donnée au premier ministre lui-même. L'hon. M. Hepburn est entré dans une colère bien justifiée en apprenant cette nouvelle.

LA VISITE DE L'HON. M. PERRAULT

L'honorable M. Perrault arrivera à Amos samedi. Il sera accompagné du directeur du Bureau des Mines, M. O.-E. Dufresne, du député de Portneuf, M. le Dr Pierre Gauthier, du député d'Abitibi, M. Hector Authier, et de quelques autres.

Il se dirigera immédiatement vers les mines du haut de l'Harricana, où il visitera Siscoe, Sullivan, Greene-Stabell, Lamaque, Sigma, etc. Il en reviendra dimanche après-midi.

L'hon. M. Perrault a accepté d'adresser la parole à Amos, dimanche soir, le 21 octobre. Il y aura foule pour l'entendre.

Le lendemain, lundi, si la température le permet, le ministre se rendra à Senneterre et visitera les premiers milles de la route Senneterre-Pascalis, qui est la première section de la grande route de l'Abitibi à la Gatineau. Il visiterait aussi l'île Tiblemont.

Il retournera à Québec par le train de lundi soir.

JOURNEE DE L'HOPITAL

Dimanche, le 14 courant, veille de la fête de Ste-Thérèse, patronne de l'hôpital, l'association des Dames Patronesses, célébra solennellement ce jour.

A la messe de 7.30 heures, à l'église paroissiale, il y eut communion générale.

Monsieur le Curé, à l'évangile, nous refit l'histoire de la paroisse d'Amos et nous expliqua que Ste-Thérèse fut choisie comme patronne de la paroisse parce que la première messe qui fut dite sur les bords de la rivière Harricana en 1911 par Son Excellence Monseigneur Latulippe alors évêque de Haileybury, le fut en ce jour de la fête de sainte Thérèse.

Monsieur le Curé expliqua aussi le but charitable de l'association des Dames Patronesses.

Dans l'après-midi, il y eut Salut du Très Saint Sacrement, sous la direction de Mme Clovis Langevin.

Programme du Salut et de la Messe :

Cantique à Ste-Thérèse : Honneur à ta mémoire. Soliste, Mde E. Montambault.

Méditation religieuse : Mme E. Tremblay.

Quand mon Jésus : Soliste, Mme Rosaire Gagnon.

Souvenez-vous : Soliste, Mme A. Forest.

SALUT du St-Sacrement : Cor Jesu : chœur.

Sanctus angelicus de César Frank, par Mme Léon Dussault avec accompagnement de violon par Mme M. Bénard.

Ave Maria, par Mlle Aurore Sicard.

Tantum ergo : chœur.

Cantique : Ste-Vierge Marie par Mme E. Montambault.

L'orgue était tenu par Mlle Marguerite Drouin.

Les Eclaireurs firent le service et la garde à la messe et aux vêpres. Nous les en remercions et leur disons que c'est toujours aimable de les voir se dévouer et paraître dans leur beau costume.

Après le Salut, à la salle des Chevaliers de Colomb gracieusement offerte par ceux-ci, et décorée pour la circonstance de fleurs naturelles, sous la direction de Madame Ivanhoe Frigon dont on connaît le dévouement, l'assemblée annuelle eut lieu.

Monsieur le Curé Dudemaine, président honoraire, occupait le fauteuil présidentiel.

L'assemblée fut ouverte par Madame David Gourd, présidente de l'Association des Dames Patronesses. Elle souhaita d'abord la bienvenue à l'assistance nombreuse, puisque près de cent vingt-cinq dames et demoiselles étaient présentes. Elle remercia monsieur le Curé ainsi que Madame la Supérieure et autres religieuses de l'hôpital, d'avoir bien voulu accepter l'invitation qu'on leur avait faite de se rendre à l'assemblée.

Elle ajoute des remerciements à Monsieur le Curé pour les encourageantes paroles qu'il a dites à la Messe pour les Dames Patronesses.

Puis en termes émus, elle rappela que dès la première année de la fondation de la paroisse, il y avait assemblée dans cette même salle qui était alors la première chapelle.

Elle apprend avec plaisir à l'assemblée que le contrat pour l'achat d'un ascenseur a été signé et que s'il n'y a aucun retard, cet ascenseur sera prêt à fonctionner à l'hôpital dans la première semaine de décembre

Suite de la page 4

L'organisation des brigades scolaires de sécurité

L'organisation des brigades scolaires progresse d'une manière des plus satisfaisantes. En effet un rapport présenté hier aux directeurs de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec annonce qu'il existe maintenant 98 brigades dans la Province, ayant un effectif de plus de 1,500 membres. Montréal en a 80, Québec 7, Shawinigan Falls 2, Trois-Rivières 4, et Sherbrooke 3. D'autres sont en voie d'organisation dans différentes écoles de la province.

Une assemblée générale des brigades de Montréal aura lieu le samedi 20 octobre prochain en présence de citoyens distingués de notre métropole.

Le but de la ligue est d'installer un de ces petits corps d'élite dans chacune des écoles de la



5¢

CIGARES WHITE OWL

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED - MONTREAL

province, et il est à espérer qu'il le y réussira dans un avenir rapproché. Les statistiques prouvent en effet que les accidents aux écoliers ont totalement été éliminés dans les écoles munies d'une brigade scolaire de sécurité tandis qu'ils augmentent dans les écoles qui en sont dépourvues. C'est pourquoi les brigadiers ont l'entière coopération du département de police pour qui ils sont des ades précieux.

Les émissions radiophoniques hebdomadaires des brigadiers ont repris leurs cours, grâce à la courtoisie du poste CFOT, et des programmes préparés promettent d'être encore plus intéressants et instructifs cette saison.

Elles sont cueillies trop tôt

On pourrait grandement réduire la proportion de pommes McIntosh de la catégorie C par une bonne conduite du verger, dit le régisseur de la ferme expérimentale fédérale de Summerland, C. B. L'excès de taille et d'éclaircissage et l'excès d'engrais donnent des pommes trop grosses, qui ont une tendance à tomber des arbres ayant d'avoir toute leur couleur. Par contre, une taille modérée, faite de façon à éclaircir l'arbre, aide les pommes à prendre leur couleur, un éclaircissage judicieux donne aux fruits l'occasion de mûrir uniformément et l'emploi intelligent d'engrais chimiques maintient dans l'arbre une vigueur modérée. Cependant, le moyen le plus efficace que le producteur puisse adopter pour abaisser le pourcentage de pommes McIntosh de la catégorie C dans sa récolte est encore de modifier le système actuel de cueillette. Les expériences qui ont été conduites en ces dix dernières années à la ferme fédérale de Summerland indiquent que près de la moitié des pommes McIntosh cultivées dans la vallée d'Okanagan sont cueillies trop tôt, avant que leur qualité soit développée. Cette cueillette prématurée s'explique par le fait que les expéditeurs désirent être les premiers sur le marché et que les producteurs craignent de perdre une partie de leur récolte, toujours exposés à tomber des arbres sous l'action des vents.

LA BRIQUE

Juliette. — Il y a des imbéciles qui ne peuvent jamais répondre à une question sans en demander une autre.

Alphonse. — Oui, vous avez raison. Mais pourquoi font ils cela.

DEFICIT MOINS ELEVE EN NOUV.-ECOSSE

Bridgetown, Nouvelle-Ecosse, 12. — Le premier ministre Augus-L. Macdonald a déclaré hier soir au cours d'une assemblée libérale qu'il se pourrait fort bien que le déficit pour l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre dernier, soit beaucoup moins élevé.

En présentant le budget l'hiver dernier on avait anticipé un déficit de \$1,297,959 mais le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse a affirmé hier que par suite d'une



C'EST LA FORCE

et la vigueur qui permettent à un homme de faire face à son travail quotidien et aux ennuis de chaque jour. Les PILULES MORO toujours efficaces dans les cas de:

**Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Nervosité
Epuisement**

donnent cette force et cette vigueur. N'attendez pas l'épuisement complet avec ses troubles d'estomac, ses maux de reins et quelquefois le rhumatisme. Pensez aux PILULES MORO au premier signe de faiblesse.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

sage économie, le déficit sera beaucoup le gouvernement poursuivra, coup moindre. au cours de 1935, son programme

Le premier ministre a ajouté de construction de routes.

APOLLO

LIMONADE PURGATIVE



Apollo soulage tous les maux dus au mauvais fonctionnement du foie tels que: Constipation, indigestion, excès de bile ou d'acide, mal de tête, maux de dos, de reins, perte d'appétit. Soignez votre foie avec Apollo et tout le reste ira bien.

En vente partout

"Cette réelle saveur de Hollande" \$ 3.30 la bouteille de 40 onces

\$ 1.00 la bouteille de 10 onces \$ 2.30 la bouteille de 26 onces

GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, DISTILLATEURS Rotterdam, Hollande.

Le Genièvre qui se vend le plus au monde depuis 1695

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS



LES MALADIES DES FEMMES

Guérissez-vous des périodes douloureuses et irrégulières

Femmes! pourquoi souffrir plus longtemps quand vous pouvez vous guérir maintenant. Beaucoup de femmes se plaignent de leur sexe est cause de douleurs souffrent de douleurs au dos, de nervosité, de maux de tête et d'autres symptômes d'irrégularité et d'organisme. Pourquoi souffrir davantage? Pourquoi ne pas remédier à ces troubles? Pourquoi le merveilleux "COMPOSE LAXVIBUR" pour les troubles féminins peut vous éviter la mort. Il épargne aux femmes des périodes douloureuses. Il aide à surmonter les faiblesses. C'est un correctif de maladies particulières au sexe. Chacune des maladies douloureuses qui affectent les femmes laisse ses traces. Elles fanent la figure, dépriment le physique, agrippent le tempérament, font blanchir les cheveux et vous font vieillir avant le temps. Le COMPOSE LAXVIBUR est une révélation pour celles qui souffrent de maladies inhérentes à leur sexe. Si vous avez l'appétit irrégulier, le teint blême, des maux de rein, le frisson, refroidissement des mains, gonflement, enflèvement, nervosisme, insomnie, spasme, palpitations du coeur, douleurs générales de l'épine dorsale et des épaules, estomac acide, indigestions accompagnées de nausées, écoulement difficile de l'urine accompagné de douleurs cuisantes, de brûlures ou d'irritations des organes urinaires, catarrhes, démangeaisons, désespoirs, hystérie, leucorrhée, cristation des nerfs, constipation, flatuosité, intestins gonflés et irréguliers, engourdissements et douleurs dans les membres, perte de mémoire, manque d'énergie, maux de pieds, abattement du système nerveux, mélancolie, vomissements pendant la grossesse, menstruation irrégulière et douloureuse, menstruation lente due à des refroidissements: demandez ce remède souverain, le salut de toutes celles de votre sexe et vous bénirez le jour où vous avez lu cette annonce. Durant les périodes difficiles de la vie d'une femme, surtout durant la phase de la puberté, durant la grossesse et l'accouchement, cette merveilleuse prescription est inestimable pour les femmes qui souffrent. Ecrivez pour vous la procurer aujourd'hui et vous serez une tout autre femme demain.

Lisez une lettre de témoignage d'une de celles à qui le COMPOSE LAXVIBUR a fait du bien:

Chardon, Ohio, 13 mars, 1934

Messieurs:

Je vous remercie pour le soulagement que j'ai ressenti en prenant votre COMPOSE LAXVIBUR. J'ai eu la moitié d'un traitement pour \$6.00 et j'obtiens de merveilleux résultats.

Je vous donne maintenant la permission d'employer mon nom avec tant d'autres patients secourus, pour décider un malade qui douterait du COMPOSE LAXVIBUR. Il peut votre cas et s'adresser à moi. Je serai très heureuse de recommander ou de répondre à toutes lettres concernant les résultats que j'ai obtenus.

Vous pouvez vous servir de mon attestation pour de l'annonce ou autres choses et je serai heureuse de vanter votre produit.

Je suis encore un peu nerveuse et pour cette raison, je vous demande de m'envoyer la moitié d'un traitement du COMPOSE LAXVIBUR. J'inclus un mandat-poste en paiement.

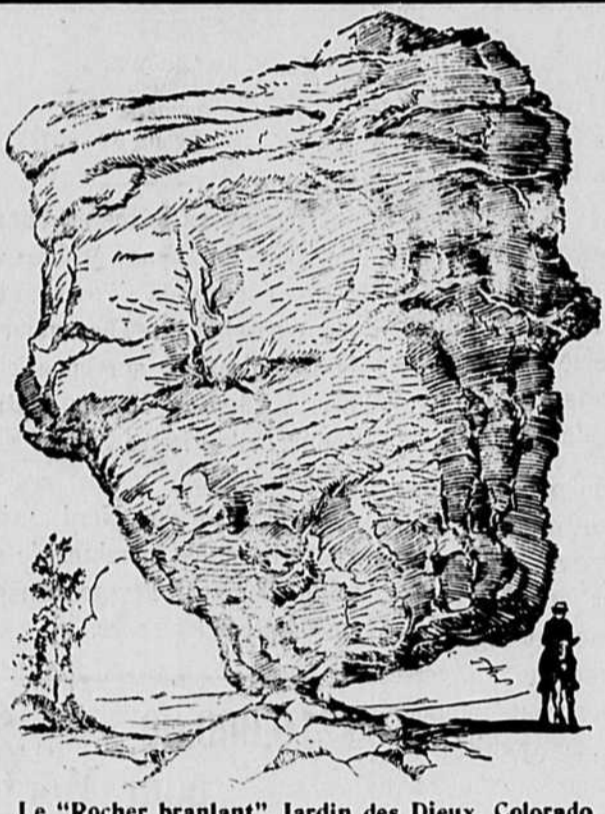
Bien à vous.

Mrs. Fannie Hranka, R.F.D.I. Box 43 Chardon, Ohio.

Vous aussi pouvez obtenir du soulagement si vous le voulez. Ayez seulement un peu de patience et de foi.

Ecrivez immédiatement pour un traitement complet du COMPOSE LAXVIBUR si votre cas est sérieux, il n'en coûte que \$10.00. La moitié d'un traitement \$6.00. Pas de C. O. D. Donnez votre âge.

U. S. Laboratory 5505 ESL Bldg., Box 2006, Hollywood, California.



Le "Rocher branlant" Jardin des Dieux, Colorado

L'Equilibre de la Santé

peut souvent être maintenu par l'usage opportun du

Novoro du Dr. Pierre

Cette médecine de plantes justement réputée

- Règle les intestins
- Tonifie les fonctions de l'estomac
- Améliore l'appétit
- Aide à évacuer les impuretés
- Augmente le flux urinaire
- Bénéficie le système nerveux
- Active l'action d'assimilation
- Facilite la digestion

Dans des milliers de foyers et dans nombreuses parties du monde, le Novoro du Dr. Pierre est le seul remède de famille employé par jeunes et vieux. Ne contenant pas de drogues nuisibles on peut en toute sécurité le donner aux enfants et mêmeaux bébés.

Il a souvent aidé quand d'autres remèdes avaient échoué. Une bouteille d'essai vous convaincra.

Offre Spéciale: Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un article ordinaire de commerce; seuls des agents locaux peuvent le fournir. Une bouteille spéciale d'essai, contenant 14 onces de médecine vous sera envoyée en port payé, contre remise de \$1.00 et du coupon ci-contre.

Dr. Peter Fahrney & Sons Co.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
Livré exempt de douane au Canada

Dr Peter Fahrney & Sons Co., Coupon No. C 2450
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Pour le montant ci-joint de un dollar veuillez m'envoyer une bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre, en port payé.

Nom

Adresse

Bureau de Poste.....

Gaston Roberge

NOTAIRE

Bureau dans le Nouvel
Edifice de

Germain & Lafrance, Ltée,

AMOS, ABITIBI.

FELIX ALLARD

Avocat

Tél. No. 45 C. P. 95

Edifice

Germain & Lafrance, Ltée
AMOS, QUE.

ARPENTEUR

C.-M. DESCHENES, B.-A.

Tél. : 175

C. P. 264. AMOS

LA GAZETTE DU NORD

41 Avenue Bégin, Lévis
CONTINUE "L'ABITIBI"

"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg., et est imprimée aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis, dont M Félix Pichette est Président et M J.-A. Gagnon, Gérant

PLUS QU'HEUREUX DE RENDRE CE TMOIGNAGE

DIT UN CONTREMAITRE-CHAUFFEUR

"Dire que, pendant douze ans, j'ai souffert de terribles agonies qui m'obligèrent à perdre la moitié du temps que j'aurais pu consacrer à travailler, privant ainsi mes chers petits de la subsistance qui leur était nécessaire, et me sentir guéri en deux jours, avec l'impression que je sortais du tombeau; voilà trop pour être exprimé par l'homme peu instruit que je suis, dit l'heureux J.-B. Soisson, de Elkstown, où il est employé comme contremaître des chauffeurs d'une mine. Les multiples centaines de dollars que j'ai dépensés en traitements, les nuits passées sans sommeil et l'inquiétude qui m'angoissait à la pensée de ce qu'il adviendrait à mes chers petits si je venais à partir m'avaient rendu pratiquement fou. Mais, aujourd'hui, je suis en santé, je gagne un bon salaire, je suis encore jeune et je puis faire des économies. Puisse-je prospérer au-delà de vos espérances pour tout le bien que vous m'avez rendu!" Voilà le témoignage d'un homme heureux qui a peiné sans succès pendant de nombreuses années et qui recouvre la santé en un jour. Quel merveilleux exploit! quel merveilleux médecin aurait pu faire ce travail! Cependant ce n'est pas de la magie, c'est simplement le résultat d'un bon diagnostic. Ce pauvre homme n'avait pas d'autre trouble sérieux que le ver solitaire, et ce-la empoisonnait sa vie. Qui peut dire ce qui ne va pas chez vous. Lisez attentivement les symptômes de ce vilain monstre: c'est peut-être votre cas, dit l'éminent professeur de médecine, Dr Guy:

Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants souffrant sont traités pour diverses maladies alors que leur mal réel est ce monstre qu'on appelle le ver solitaire.

Les signes évidents de sa présence sont le passage de temps à autres de particules. Les signes suggestifs sont la perte de l'appétit avec excès de glotonnerie occasionnelle, les maux de tête, brûlements à l'estomac, douleurs au dos, aux muscles et aux jambes, étourdissements, maux de tête, lassitude avec sensation de vide dans l'estomac, yeux émaciés, cercles de noir. L'estomac semble lourd, gonflé, avec de temps en temps glissements de matières aux intestins. Parfois, il semble que quelque chose est en mouvement dans la gorge. Le patient a la peau jaune, perd du poids, a mauvaise haleine, crache fréquemment, est absolument sans ambition, n'a aucun goût pour le travail et est toujours fatigué.

Ces monstres, qui atteignent parfois jusqu'à 10 pieds de longueur, ont causé des attaques d'épilepsie. Ils peuvent suffoquer leurs victimes quand ils se glissent dans les voies respiratoires. Attaquez-vous immédiatement à ce monstre, avant qu'il ne compromette votre santé. Transmettez \$5.50 pour un traitement de Laxtan, si vous voulez vous débarrasser de cet horrible parasite. Laxtan est inoffensif si vous n'avez pas le ver.

Vendu seulement par le Laboratoire U.S. 393, USL Bldg., Boite 2006, Hollywood, Californie. N'est pas vendu dans les pharmacies. Mentionnez l'âge et le sexe. Laxtan est spécialement fait pour vous et ne peut pas être envoyé C.O.D., néanmoins la remise doit accompagner votre commande. Si vous désirez faire assurer le paquet, ajoutez 25 sous. Garanti. (Découpez cette annonce et conservez-la, elle peut vous être utile un jour ou l'autre. Montrez-la à vos amis souffrants: ils vous seront peut-être éternellement reconnaissants du service que vous leur aurez ainsi rendu).

Projet d'engraisement d'agneaux

Un projet d'engraisement dans l'Est du Canada d'agneaux provenant des ranches de l'Ouest, a reçu l'approbation de l'Hon. Robert Weir, Ministre fédéral de l'Agriculture, et déjà les membres de l'Association des éleveurs de moutons du sud de la Saskatchewan ont convenu d'expédier sur certains points de l'Est 7,000 agneaux d'engrais.

Les agents de la Division fédérale de l'industrie animale se chargent de trouver des sfermes pour recevoir ces agneaux et de surveiller les opérations d'engraisement et de vente. A une réunion tenue récemment à Maple Creek, les membres de l'Association des ranchers ont convenu d'expédier leurs agneaux conformément aux termes de l'accord conclu entre ranchers et nourrisseurs, suivant lesquels une évaluation de 3c par livre est mise sur les agneaux aux pares de Moose Jaw, où les poids officiels doivent être établis. Les frais de fret à partir du point de l'expédition jusqu'au pare d'engraisement, sont ajoutés au prix initial compté au nourrisseur lorsque les agneaux vont au pare d'engraisement.

Sous ce système les cultivateurs qui désirent avoir des agneaux d'engrais ne sont pas tenus de payer de l'argent comptant. Les frais de transport jusqu'à la ferme sont payés d'avance par le Ministère sur le produit de la vente des agneaux gras. Les nourrisseurs sont tenus d'avoir tout le matériel nécessaire hangars d'engraisement, nourriture abondante et bonne eau. Ils sont tenus également de nourrir leurs agneaux et de les mettre sur le marché de la façon prescrite par les agents de la Division fédérale de l'industrie animale. Les ranchers restent propriétaires de leurs agneaux jusqu'à ce que ceux-ci soient vendus et, aux termes de l'accord conclu, après que les agneaux sont vendus, le rancher et le nourrisseur reçoivent leur part respective du produit net.

L'accord entre ranchers et nourrisseurs pour 1934 est basé sur un prix de 3c pour les poids officiels à Moose Jaw. Le nourrisseur reçoit la valeur de toute augmentation de poids, plus soixante pour cent de la marge, déduction faite des frais d'expédition ou de vente. Le rancher reçoit la valeur à 3c par livre, poids de Moose Jaw, plus quarante pour cent de la marge.

En 1933 il s'est engraisé dans l'Ontario, sous un accord du même genre, près de 3,000 agneaux d'engrais. Les meilleurs sujets ont fait jusqu'à vingt-cinq livres et plus d'augmentation de poids par tête. Le prix de vente des agneaux d'engrais vendus comme agneaux gras à Toronto variait de 50 à 60 livres. La durée de l'engraisement est 100 à 150 jours suivant les aliments, les soins.

Les agneaux de la Saskatchewan seront approuvés avant l'expédition par un agent de la Division fédérale de l'industrie animale et expédiés dans les wagons

à double pont, contenant 290 têtes. L'alimentation doit être conduite avec prudence pendant les premiers mois. Il faut habituer graduellement les agneaux au grain. On considère que l'avoine est le meilleur grain à donner à cette époque. Lorsque les agneaux se sont habitués à manger une livre de grain par jour, on peut leur donner un grain plus engraisant en ajoutant graduellement de l'orge, des criblures de blé ou d'autres grains cultivés sur la ferme. Le foin de luzerne ou de trèfle est presque essentiel. La quantité de foin nécessaire peut être largement réduite si l'on a de l'ensilage de maïs. Les navets et les racines de toutes sortes sont excellents également.

Ceux qui désirent engraisser des agneaux sont priés d'écrire à M. A.-A. MacMillan, chef-adjoint des Services de campagne, Division de l'industrie animale, Ottawa, en indiquant les logements dont ils disposent, la quantité de nourriture qu'il y a sur la ferme et l'expérience qu'ils ont eue dans l'engraisement des bœufs.

IL EST PROUVÉ

par des milliers et des milliers de lettres de femmes et de médecins que les bonnes PILULES ROUGES sont ce qu'il y a de mieux dans le traitement des maux suivants:

- Faiblesse
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Douleurs de dos, de reins
- Irregularités
- Troubles internes
- essentiellement féminins
- Périodes douloureuses

(symptômes ou conséquences de l'ANEMIE) Mais il faut que ce soient les véritables

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Cinq pouces de neige à Sherbrooke **Une faillite qui affecte 250 employés**

Sherbrooke 16. — Cinq pouces de neige sont tombés en fin de semaine, à Sherbrooke. L'an dernier, la première bordée (huit pouces) était tombée le 24 octobre. Au bureau météorologique de la ferme expérimentale de Lennoxville, on nous dit que la terre n'a pas gelé suffisamment pour attendre un hiver hâtif.

On donne des carottes rouges aux volailles à la ferme expérimentale fédérale d'Agassiz, C.-B., et l'on trouve que ces carottes sont appréciées et exercent un bon effet sur la santé. Il ne s'est pas fait d'expériences élaborées sur l'emploi des carottes rouges par comparaison aux betteraves fourragères, mais les preuves que l'on a recueillies jusqu'ici en ce qui concerne l'emploi de ces deux racines sont grandement en faveur des premières.

Québec. — M. Wilfrid Edge, protonotaire de la Cour supérieure et registraire des faillites, a reçu, récemment, une pétition en faillite contre les magasins Guy. M. L.-C. Hudon a été nommé gardien provisoire et l'assemblée des créanciers a été fixée au 16 octobre. Cette mesure affecte 28 établissements, dont 24 disséminés dans les six quartiers de la ville et les quatre autres à la campagne. Plus de 250 employés restent sans travail, comme résultat de cette faillite.

ECZEMA et Irritations de la Peau
promptement soulagés par
L'ONGUENT du Dr. CHASE

Chaque VENDREDI du POSTE C K A C de 9h. à 9h.30 P.M.

RADIO-DIVERTISSEMENT MOLSON

MUSIQUE

CHANSONS COMEDIE

ARTISTES CHANTEURS ET INSTRUMENTISTES REPUTES

JOURNÉE DE L'HOPITAL

(Suite de la page 1)
 et qu'à cette occasion il y aura fête organisée par les Révérendes Soeurs où l'on pourra faire la visite de l'hôpital, visite qui devait avoir lieu après l'assemblée du jour. Elle félicite au nom de toutes les Dames Patronesses, Madame A.-A. Drouin, généreuse donatrice et rappelle que sa fille, Soeur Gisèle Marie, est à l'honneur parmi les Religieuses de l'Assomption de Nicolet, parties au Japon le 1er octobre pour fonder une mission à Aomori, Japon.

Madame Gourd remercie aussi avec émotion les Dames Patronesses de lui avoir adressé par voie de "La Gazette du Nord", des sympathies lors de son long séjour à l'Hôpital l'hiver dernier. Elle rappelle le dévouement de Madame Frigon, vice-présidente, qui a, durant son absence, si bien rempli la charge de Présidente et la remercie du zèle qu'elle apporte dans toutes les organisations. Elle adresse aussi à Madame Carrière, présidente de la Section anglaise, les mêmes paroles reconnaissantes ainsi qu'à toutes celles qui se sont toujours dévouées pour leur oeuvre.

Elle offre un hymne de reconnaissance à la Providence, de ce qu'aucun deuil ne soit venu disséminer les rangs parmi les membres de l'association.

Elle rappelle qu'appartenir à cette association est un honneur puisqu'elle est sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Rhéaume, évêque de Haileybury.

Elle demande à l'assistance de bien vouloir voter des vœux de prompt rétablissement à Madame France Brien, qui, à son tour est retenue à l'Hôpital d'Amos. L'assemblée fut unanime à répondre sympathiquement à la proposition de Madame A.-A. Drouin et de Madame Bigué d'accepter cette demande.

Madame la Présidente termina en faisant appel aux membres de vouloir bien continuer les activités afin d'atteindre l'objectif de \$3,775.00 pour continuer les derniers paiements sur l'ascenseur, qui seront dus au mois de juillet et décembre 1935. Un premier versement de \$2,775.00 qui est en caisse devant être fait après l'installation de cet ascenseur au mois de décembre. Puis sur demande de Madame la Supérieure de l'Hôpital qui apporte les excuses de Madame Brien de ne pouvoir assister à l'assemblée, Madame Gourd lit le rapport des finances de l'année finissant le 15 octobre, et aussi le rapport de la dernière assemblée annuelle; puis elle invite Monsieur le Curé à adresser la parole; celui-ci toujours bienveillant, remercie les dames du travail qu'elles ont fait depuis un an, aidant avec le comité des messieurs, aux Religieuses, à passer à travers les nombreuses difficultés qu'elles ont eues à traverser, rappelant la bonne administration de l'Hôpital, le dévouement des Soeurs

garde-malades, de leur aimable accueil envers tout le monde, de leur grande charité envers les malades pauvres, de tout le bien qu'un hôpital peut faire dans une région. Il dit un mot reconnaissant à l'adresse du Conseil du Comité qui aide à maintenir cet hôpital. Il remercie Madame Langevin et les autres dames d'avoir exécuté un aussi beau programme musical. Il dit aussi ses espérances de pouvoir, dans un avenir rapproché, voir la construction d'un agrandissement à l'hôpital qui reçoit de plus en plus de malades surtout des nouvelles mines et avec le mouvement de colonisation fait vers notre région, il croit que probablement nous aiderons encore à ce projet. Il rappelle que l'Association des Dames Patronesses est un lien entre l'hôpital et les personnes du monde. Il demande au bon Dieu de nous bénir toutes.

Il excuse Monsieur Lapointe de n'être pas à l'assemblée. Il termine en adressant en anglais quelques paroles de bienvenue aux dames anglaises présentes et dit combien il lui est agréable de voir la bonne entente qui existe entre elles et les membres de la langue française et qu'il espère qu'elles continueront de travailler la main dans la main et nous souhaite tout le succès possible pour l'année qui commence et nous redit que notre oeuvre est toute de charité.

Mme Edmond Carrière ayant été invitée à adresser la parole, comme présidente de son Comité, le fit en termes courts avec le tact et la finesse qu'on lui connaît et se dit prête à toujours aider les oeuvres en faveur de l'hôpital. Elle ajoute des remerciements aux dames anglaises pour leur dévouement quand il y eut des organisations en faveur de l'hôpital et pour leur appui sympathique envers les malades pauvres.

Madame McPherson répondit au nom des dames anglaises en remerciant et en assurant qu'elle fera son possible pour continuer l'aide à l'hôpital. Elle ajoute avec la délicatesse qu'on lui connaît, combien elle est sensible aux attentions que l'on porte à la population anglaise qui est en minorité à Amos et comme elle aime vivre parmi nous.

Après l'assemblée, le thé fut servi.

Le Comité de réception se composait de Mme Ivanhoe Frigon, Mme Rosaire Gagnon et Mme Duchemin; les tables à thé étaient organisées et servies par Mmes Alex. St-Onge, Jos. St-Onge, J.-O.-A. Major, Antonio Lafleur, aidées par Mmes Robitaille, Dorval, T.-A. Lalonde, Alfred Roy, J.-A. Bail, Jacques Bouchard.

Remerciements à Mademoiselle Anna Langevin qui a bien voulu percevoir les contributions annuelles payées à la salle.

Remerciements à toutes celles qui ont fait du recrutement de-

puis la dernière assemblée annuelle et qui ont aidé de quelque manière que ce soit, au progrès de l'association.

Le tirage de la nappe raflée par Madame Allard au profit de l'hôpital, l'hiver dernier, a été fait et gagné par M. Raymond Boucher.

Le prix d'assistance: une jolie lampe, offerte par Madame G.A. Brunet, a été gagné par Mme Raoul Bourgeois.

Rapport détaillé des activités de l'année:

Recette globale au 15 octobre 1933... \$1,307.65

Offrandes reçues à l'hôpital le 15 oct. 1933... 10.85

Vente de rubans-souvenirs, ce même jour... 28.27

Contribution des membres du 15 oct. 1933 au 15 oct. 1934... 152.00

Partie de cartes et soirée sociale: D. P. section anglaise... 207.47

Vente de rubans-souvenirs (12 mars 1934)... 31.20

Mascarade: organisation des Dames Patronesses... 126.81

Vente de rubans-souvenirs, pendant le "cirque"... 29.43

Intérêt: Banque Canadienne Nationale... 35.68

Offrande: un groupe d'amis de l'hôpital... 80.60

Don: Hôtel-Dieu de Nicolet, sur requête de Mme Gourd, reçu le 15 oct. 1934... 250.00

Don: Mme Desrochers-Lefebvre, Amos... 50.00

Soirée du 8 oct. 1934, pourcentage au profit de l'hôpital... 16.20

Chevaliers de Colomb, somme versée le 16 oct. 1934, pourcentage perçu et loyer du terrain, "Cirque"... 435.00

Contribution des membres nouvelles agrégées le 14 oct. 1934... 13.00

Total des recettes... \$3,274.16

Dépense: impression de rubans et règlements, achat de rubans, enveloppes et papier de correspondance, etc... 71.93

Recette nette... \$3,202.23

La grandeur des actions hu-

AVIS

CANADA
 Province de Québec,
 District de Témiscamingue.
 No: 1716.

COUR DU MAGISTRAT
 (Rouyn)

L. P. MORIN, plombier,
 Noranda, Qué.,
 Demandeur,
 - vs -

J. A. BERUBE, Journalier,
 autrefois de Rouyn, main-
 tenant de lieux inconnus,
 Défendeur.

FORMULE D'ASSIGNATION
 PAR LES JOURNAUX

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

ROUYN, ce 14 septembre 1934.

(Signé) G. O. TARDIF,
 Greffier Cour du Magistrat.

(Vraie copie)
 L. BUREAU,
 Procureur du demandeur.

maines, disait Pasteur, se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux donc celui qui porte en soi un Dieu, un idéal et qui obéit.

Il est noble et beau l'idéal poursuivi par les Dames Patronesses de l'Hôpital d'Amos, dont la devise est: "L'aumône mène à Dieu" l'idéal des vertus de l'Evangile, l'une des plus sublimes, la charité, les oeuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, dans la réalisation pratique. Au jour des récompenses éternelles, il leur plaira d'entendre le Maître dire: "Parce que la charité a pénétré votre coeur et que votre main s'ouvrit pour répandre sur vos frères moins heureux, les dons dont vous étiez dépositaires, recevez la récompense promise aux coeurs charitables et bons."

Une intéressée

Programme du congrès de la Ligue Catholique Féminine

Le Comité Central de la Ligue Catholique féminine tiendra, cette année encore, son congrès annuel au lendemain de la journée d'Action Catholique diocésaine, soit, le 25 octobre.

Les assises de ces deux congrès sont publiques. Toutes les ligueuses, les religieuses enseignantes ou adonnées aux oeuvres, les femmes d'oeuvres et le public féminin en général pourront y prendre part.

Nous donnons ci-après un aperçu du programme de la journée.

JEUDI, 25 OCTOBRE

8 h. a.m. — Messe à l'église St-Jean-Baptiste, Célébrant: M. l'abbé Arthur Lapointe, aumônier général de la L.C.F.

Sermon par l'abbé D. Fréchet, curé de la cathédrale des Trois-Rivières.

10 h. a.m. — Première séance d'étude à la salle des promotions.

Président d'honneur: M. l'abbé Arth. Lapointe, aumônier général L.C.F.

Prière.

Allocution d'ouverture de la présidente générale, Mlle G. Lefavre.

Présentation du premier travail sur le sujet des lectures: "CE QUE NOUS NE DEVONS PAS LIRE". Mme Léandre Lippens, présidente diocésaine de la L.C.F. à Montréal.

Les grandes campagnes de la Ligue. Rapport de la secrétaire générale, Mlle Bernadette Talbot.

Les avant-gardes de la Ligue, — Mlle Elizabeth Carrières, présidente diocésaine de la L.C.F., au diocèse d'Ottawa.

Allocution du président d'honneur.

2 h. p.m. — Deuxième séance d'étude.

Président d'honneur M. le chanoine Chamberland, directeur gé-

LA NÉGLIGENCE DE LA CONSTIPATION ORDINAIRE EST GRAVE

Prévenez ce malaise à l'aide du Son ALL-BRAN Kellogg

La première question que vous pose un médecin est relative à la constipation. Il sait que ce malaise peut causer des maux de tête, la perte de l'appétit et de l'énergie et l'insomnie. Il est souvent le début d'une maladie grave.

Or, on prévient et on soulage la constipation si facilement: tout simplement en absorbant, une fois le jour, une savoureuse céréale. Les épreuves du laboratoire démontrent que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les "matières inassimilables" et les vitamines B qui aident à régler l'intestin. Le Son ALL-BRAN est aussi riche en fer, régénérateur du sang.

Les "matières inassimilables" du Son ALL-BRAN agissent comme celles des légumes feuillus. Dans l'organisme, elles forment une masse molle qui, doucement, débarrasse l'intestin de ses déchets.

Ce traitement "à la céréale" n'est-il pas plus sûr et plus agréable que celui des médecines brevetées, si souvent nuisibles. Deux cuillerées à soupe chaque jour de Son ALL-BRAN suffisent habituellement, ou à chaque repas, dans les cas chroniques. Si vous êtes gravement atteint, consultez votre médecin. Le Son ALL-BRAN ne "guérit pas de tous maux."

Régalez-vous de Son ALL-BRAN, soit comme céréale, soit cuisiné. Exigez de votre épicer le paquet rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London.

On conteste la légalité de ses décisions

Montréal, 18. — La légalité de la Commission d'industrie Laitière de la province de Québec, qui a le privilège de fixer le prix du lait dans certains districts, sera contestée devant les tribunaux locaux. La commission a pris action contre des épiciers qui vendaient leur lait en bas du prix fixé dans Montréal, mais ces épiciers veulent se défendre en prétendant que la fixation des prix du détail se rattache au commerce et ne peut être traitée que par le gouvernement fédéral.

néral de l'Action Sociale Catholique.

Appel aux jeunes, par Mlle Thérèse Frémont, B.A.

Rapports des comités diocésains de Chicoutimi, Montréal, Ottawa, Québec, Gravelbourg, Rimouski, Trois-Rivières, Nicolet.

CE QUE NOUS DEVONS LIRE, par Mme Roch Bournival, présidente diocésaine de la L.C.F. aux Trois-Rivières.

8 h. p.m. — Troisième séance d'étude à la salle des promotions. Président d'honneur: Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Allocution de Mlle G. Lefavre.

COMMENT GUIDER NOS LECTURES, par Mgr Camirand, V.G., aumônier diocésain de la L.C.F. à Nicolet.

Allocution de Son Eminence.

APPRENEZ LA GUITARE HAWAIIENNE

Cours faciles, à la note ou aux chiffres — Prix très bas

Pour plus d'informations, s'adresser à

J.-G. LAFONTAINE, Bijoutier
 BOITE POSTALE 125 LA SARRE, QUE.

AU GRAND CONGRES DE COLONISATION DE QUEBEC

(Suite de la page 1)

vantes que nous résumons vu l'espace que leur publication demanderait:—

Changement à l'accord Gordon-Francoeur afin que le fédéral puisse contribuer dans une proportion de 50 pour cent à l'exécution du plan provincial; étude de la possibilité d'établir un crédit pour le colon; prolongement de la route de Matane-Amqui jusqu'à Gaspé (le congrès recommande ce projet pourvu que l'intérieur de la péninsule soit examiné au préalable et que le chemin ne soit pas construit avec les dix millions de la colonisation); construction d'une route de Mont-Laurier à l'Abitibi et d'une autre de La Tuque à Roberval; construction à même les crédits de la voirie des grands chemins de pénétration conduisant dans les régions propres à la culture;

Province de Québec, Ville de Duparquet.

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la dite Ville, que le Conseil de Ville de la Ville de Duparquet, à sa session régulière, tenue le neuf octobre mil neuf cent trente-quatre, au lieu ordinaire des séances, à huit heures de l'après-midi, a adopté le règlement suivant:

REGLEMENT No 21

Il est par le présent règlement ordonné, décrété, et statué comme suit: **ART. 1.**—Le conseil municipal de la Ville de Duparquet prie, par les présentes, la Commission des Liqueurs de Québec d'octroyer:

- 1.—Deux permis d'hôtel pour la vente des bières et des vins aux repas seulement.
- 2.—Deux permis d'épicerie pour la vente des bières seulement, dans les limites de cette municipalité.

ART. 2.—Lorsque la population de la Municipalité de Duparquet dépassera de mille le chiffre de 2,500 âmes, et à chaque mille additionnel, la Commission des Liqueurs de Québec, à sa discrétion, pourra octroyer un autre permis d'hôtel pour la vente des vins et des bières aux repas seulement, ainsi qu'un autre permis d'épicerie pour la vente des bières dans les limites de cette municipalité.

ART. 3.—Le présent règlement devra être soumis, suivant les dispositions de la loi, à la ratification par les électeurs municipaux de la Ville de Duparquet, aux dates et lieux déterminés par avis public à cet effet, et n'entrera en vigueur qu'après avoir été approuvé par le vote de la majorité en nombre des électeurs de la dite municipalité qui auront voté sur le présent règlement. Le tout conformément à la Loi des Liqueurs de Québec.

Signé séance tenante ce neuf octobre mil neuf cent trente-quatre.

LOUIS THEISEN, Maire.

ARTHUR BELEC, Secrétaire-Trésorier.

ET avis public est par le présent donné conformément à l'article 7 du Chapitre 42 des S. R. Q., 1925, et au paragraphe 4 de l'Art. 34 du Chap. 37 S. R. Q., 1925, le dit règlement est soumis à l'approbation des électeurs, et qu'en conséquence, le 13 novembre 1934, dans la salle du Conseil de la Ville de Duparquet, au bureau du Syndicat Duparquet Ltée, lot 6-64 de la Ville de Duparquet, l'un des jours dans la semaine suivant immédiatement les quatre semaines de publication du présent avis dans le journal "La Gazette du Nord" et le journal "Rouyn Noranda Press", à dix heures du matin il y aura votation au scrutin secret dans la municipalité aux fins de décréter si le dit règlement No 21 doit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs.

Donné à Duparquet ce dix octobre mil neuf cent trente-quatre.

ARTHUR BELEC, Secrétaire-Trésorier, Municipalité de la Ville de Duparquet.

envoi des colons sur les lots au printemps; instances auprès des compagnies de chemin de fer pour qu'elles réduisent leurs taux pour le transport du bois des colons, ou auprès du fédéral pour qu'il accorde un subside au colon sur la coupe du bois; choix définitif des colons par le représentant officiel de la région qui les recevra; établissement d'un médecin dans chaque région nouvelle de colonisation et octroi d'un subside annuel à ce médecin s'il ne peut se suffire; établissement intense de familles sur les terres de la Couronne dans Berthier, Joliette, l'Assomption, Montcalm, Terrebonne, Argenteuil, Labelle et Papineau; exiger que tous les bois commercables provenant de lots sous location soient mesurés par des meureurs licenciés, obligés de faire rapport au ministère des Terres et Forêts.

En plus de ces résolutions des suggestions et mémoires ont été soumis par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, les Canadiens de Naisance, un groupe de société Saint-Jean-Baptiste de notre ville proposait la fédération des sociétés diocésaines de colonisation et sa reconnaissance comme conseil provincial de colonisation.

La dernière résolution du congrès a été présentée par Mgr Auguste Boulet, P. D. Elle comportait des félicitations et des remerciements à l'honorable M. Vautrin.

Soirée récréative à Amos

Dimanche soir dernier, le Conseil des Chevaliers de Colomb d'Amos offrait à ses membres et à leurs compagnes, une soirée récréative, à la salle paroissiale, à l'occasion de la fête du patron de l'Ordre, Christophe Colomb.

M. J. B. L. Alarie, membre du Conseil local, donna une très intéressante et instructive causerie sur les circonstances sous lesquelles l'intrépide découvreur de l'Amérique a organisé et exécuté sa mémorable entreprise, — puis il dressa un exposé compréhensif des activités de l'Ordre qui l'a choisi comme patron

Il y eut aussi musique au piano, par Mademoiselle Béatrice Dorval, récitaions par MM. Jacques Dumont et Bernard Cossette, tours de passe-passe amusants par M. Liguori Albert, et enfin, interprétation tout-à-fait désopilante de la comédie-bouffe "Chicot", par MM. Jean-Paul Dionne, avocat, Jacques Dumont et Clément Duchemin.

Puis, après un charmant goûter, les chants O Canada et Vive la Canadienne terminèrent harmonieusement cette agréable réunion qui, nous promet-on, sera suivie de plusieurs autres du même genre, au cours de la saison d'hiver.

Les hommes d'armes batailleront; Dieu donnera la victoire. JEANNE D'ARC

M. Armand Alain

M. Armand Alain, inspecteur d'écoles, qui résidait ci-devant à Macamic, a établi son domicile à La Sarre, où il habitera désormais.

Le procès de Phillips commencera lundi

C'est devant l'honorable juge Noël Belleau que s'instruira la cause du Roi contre Nelson Phillips, accusé du meurtre de Maud Ascah, de Penninsule, Gaspé. Le procès commencera à Québec, lundi. M. Lucien Gendron, C. R., de Montréal, et Guy Hudon, de Québec, défendront l'accusé.

Moscou, 16. — Trois hommes, dont l'un serait un espion à la solde d'une puissance étrangère, ont été condamnés à mort pour espionnage et propagande anti-révolutionnaire. Trois autres présumés espions ont été condamnés à la prison.

Province de Québec, Ville de Duparquet

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, Secrétaire-trésorier de la dite Ville, que le conseil de ville de la Ville de Duparquet, à sa session spéciale, tenue le dix-septième jour du mois de septembre mil neuf cent trente-quatre, au lieu ordinaire des séances, à sept heures de l'après-midi, a adopté le règlement suivant:

REGLEMENT No 19

Il est par le présent règlement ordonné, décrété et statué comme suit: **1.**—Que cette Municipalité est favorable à l'octroi d'un permis ou licence de Club à The Beattie Athletic Association Inc., corporation légalement constituée en vertu de la 3ème partie de la Loi des Compagnies de Québec, et tenant un Club dans la Ville de Duparquet, par la Commission des Liqueurs de Québec, conformément à l'article 30 paragraphe 3 et l'article 31 du Chapitre 37 des S. R. Q. 1925 et amendements;

2.—Que la municipalité demande, conformément au paragraphe 4 de l'article 34 du dit Chapitre 37 S. R. Q. 1925, par le présent règlement, à ce que cet octroi soit accordé à The Beattie Athletic Association Inc., suivant les dits Art. 30, paragraphe 3 et 31 du dit Chapitre 37 S. R. Q. 1925;

3.—Que le présent règlement soit soumis aux électeurs de cette municipalité conformément aux dispositions de la Loi de tempérance de Québec Chapitre 42 en faisant les changements nécessaires pour être compatible avec l'article 34 paragraphe 4 Chap. 37 S. R. Q. 1925.

4.—Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais légaux. Signé séance tenante ce dix-sept septembre mil neuf cent trente-quatre.

LOUIS THEISEN, Maire

ARTHUR BELEC, Secrétaire-trésorier

Et avis public est par le présent donné conformément à l'article 7 du Chapitre 42 des S. R. Q., 1925, et au paragraphe 4 de l'art. 34 du Chap. 37 S. R. Q., 1925, le dit règlement est soumis à l'approbation des électeurs, et qu'en conséquence, le 22 octobre 1934, dans la salle du conseil de la Ville de Duparquet au bureau du Syndicat Duparquet Ltée, lot 6-64 de la Ville de Duparquet l'un des jours dans la semaine suivant immédiatement les quatre semaines de publication du présent avis dans le journal "La Gazette du Nord" et le journal "Rouyn-Noranda Press", à dix heures du matin il y aura votation au scrutin secret dans la municipalité aux fins de décréter si le dit règlement No 19 doit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs.

Donné à Duparquet ce vingt-deux septembre mil neuf cent trente-quatre.

ARTHUR BELEC, Secrétaire-trésorier, Municipalité de la Ville de Duparquet

Hôpital d'Amos

M. Philippe Lesieur, de Trois-Rivières, employé de la Compagnie Cormier Limitée, a été victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. Il fut serré entre deux gros wagons d'où on le retira souffrant d'une fracture de la clavicule gauche et de deux côtes; on le transporta d'urgence à l'hôpital d'Amos et le Dr J. Dion lui donna les premiers soins. Le choc nerveux et le mal que le patient ressentait mirent sa vie en un tel danger immédiat qu'il reçut les derniers sacrements aussitôt qu'il fut arrivé à l'hôpital. Sa condition s'améliore et il est maintenant en bonne voie de guérison.

—Léo Plante, âgé de 3 ans, enfant adoptif de M. et Mme Eugène Plante a reçu au front une vilaine ruade d'une bête à cornes. Transporté aussitôt à l'hôpital Ste-Thérèse, le Dr E. Simard fit à la blessure quelques points de suture. Après quelques jours d'hospitalisation, le petit blessé retournait chez lui sans autre dommage qu'une cicatrice.

—Mme Louis Pinard, de Taschereau, est à l'hôpital; elle se remet lentement des suites d'une grave opération.

—M. Marcel DeCarefel, de Barraute, est retourné chez lui parfaitement rétabli après avoir subi une opération d'appendicite à l'hôpital Ste-Thérèse d'Amos.

—Mme Séphir Lassonde, de Senneterre, et Mme Chs Furness, de Cadillac, ont subi avec succès l'opération d'appendicite à l'hôpital d'Amos; toutes deux retournèrent chez elles en pleine convalescence.

—M. Nelson Lefebvre, de La Sarre, est au nombre des hospitalisés. Il souffre d'arthrite.

—Mlle Suzanne St-Arnaud, d'Amos, et Lucienne Bisson, de Taschereau, ont été opérées le même jour à l'hôpital d'Amos. Leur condition est des meilleures pour le temps.

—M. l'abbé Meunier, curé de La Reine, a passé trois semaines sous traitement à notre hôpital.

—M. Gaudiose Audy, également de La Reine, a battu le record des opérés. Il s'est levé et a marché trois jours après son opération. Il est parti de l'hôpital parfaitement guéri.

Le terme des Assises à Amos

Le terme des Assises s'ouvrira le 20 de novembre, date pour laquelle les Jurés sont convoqués.

Une trentaine de causes sont inscrites au rôle de ce terme. MM. les avocats Félix Allard, de cette ville, et Valmore Bienvenue, de Québec, y agiront comme substitués du Procureur Général.

Il est à prévoir que, vu l'élimination des Grands Jurés, la durée du terme pourra être abrégée, mais le nombre et l'importance des causes, dont une de meurtre, et plusieurs de communisme, viol, tentative de viol, escroqueries, etc, en requerront probablement près d'un mois de sessions.

On demande des ouvrières

On demande des ouvrières pour coudre pour nous à la maison. Machine à coudre exigée. Pas de vente.

Ontario Neckwear Coy
 Dept. 276, TORONTO 8

AVIS PUBLIC

COUR SUPERIEURE

District d'Abitibi.

No 3645. } EUSTACE L. SPENCE, prospecteur, de Toronto, demandeur; vs FRANK BURTON, de lieux inconnus, défendeur; et L'HONORABLE J. E. PERRAULT, es-qual., ministre des mines, de Québec, mis-en-cause.

Comme appartenant au dit défendeur, les biens immobiliers suivants, savoir: le sixième (1/6) indivis des claims miniers A-41534-35-36-37-38 du canton Vauquelin, district d'Abitibi, et compris à la licence 7687 du Département des Mines, Québec, sera vendu au Bureau d'Enregistrement à Amos, le SIXIEME jour de NOVEMBRE 1934, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, J.-U. DUMONT.

Bureau du shérif, Amos, le 15 octobre 1934.

PUBLIC NOTICE

SUPERIOR COURT

District of Abitibi.

No. 3645. } EUSTACE L. SPENCE, prospector, of Toronto, plaintiff; vs FRANK BURTON, of parts unknown, defendant; and THE HONOURABLE J. E. PERRAULT, es-qual., Minister of Mines, of Quebec, mis-en-cause.

As belonging to the said defendant, the following immovable properties, to wit: The undivided one-sixth (1/6) of mining claims A-41534-35-36-37-38 of the Township of Vauquelin, district of Abitibi, and included in License 7687 of the Department of Mines, Quebec, shall be sold at the Registry Office, at Amos, on the SIXTH day of NOVEMBER, 1934, at TEN o'clock in the forenoon.

J. U. DUMONT, Sheriff.

Sheriff's Office, Amos, October 15th, 1934.

AVIS PUBLIC

COUR DE MAGISTRAT

District d'Abitibi.

No 4264. } ALEX. YURKIEVICZ, marchand, de Rouyn, demandeur; vs JOHN YACHAN, autrefois de Rouyn, et maintenant de lieux inconnus, défendeur, à savoir:

Comme appartenant au dit défendeur, les biens immobiliers suivants: le lot de terre portant le No quatre cent cinquante-six (456) du bloc No quarante et un (41) du cadastre officiel de la ville de Rouyn, canton Rouyn — avec bâtisses, circonstances et dépendances, sera vendu à la porte de l'église paroissiale de Rouyn, MERCREDI, le SEPTIEME jour de NOVEMBRE 1934, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, J.-U. DUMONT.

Bureau du shérif, Amos, le 15 octobre 1934.

PUBLIC NOTICE

MAGISTRATE'S COURT

District of Abitibi.

No. 4264. } ALEX. YURKIEVICZ, merchant, of Rouyn, plaintiff; vs JOHN YACHAN, heretofore of Rouyn, and now of parts unknown, defendant, to wit:

As belonging to said defendant, the following immovable properties, to wit: That lot of land bearing number four hundred and fifty six (456) of Block number forty one (41) on the official cadastre for the Town of Rouyn, Township of Rouyn — with buildings, circumstances and dependencies, shall be sold at the parochial church door of Rouyn, on WEDNESDAY, the SEVENTH day of NOVEMBER, 1934, at TEN o'clock in the forenoon.

J. U. DUMONT, Sheriff.

Sheriff's Office, Amos, October 15th, 1934.

**DERANGEMENT
D'ESTOMAC
de BEBE Soulagé**

Souvent, durant les chaleurs, et parfois même en d'autre temps, il se développe de l'acidité dans les petits estomacs des bébés. "Quand je constatais des symptômes d'acidité d'estomac," écrit Mme J. dité d'estomac," écrit Mme J. Alph. Brown, de Bayside, I.P.E., "je donnais toujours des Tablettes Baby's Own". Sûres et faciles à prendre, elles ont bientôt fait de ramener les choses. Tous les maux ordinaires de l'enfance, y compris ceux de la dentition, sont vite soulagés par les Tablettes Baby's Own. 25c le paquet dans les pharmacies. F18G

TABLETTES BABY'S OWN
du Dr. Williams

Qualité du fromage canadien

La qualité du meilleur fromage canadien est maintenant très élevée, ce qui exerce une heureuse influence sur la réputation et

Téléphone 84

J. de V. Lafrance
SYNDIC AUTORISÉ

LIQUIDATEUR

1ère Avenue, AMOS
(Edifice Germain & La France Ltée)



**Veil or
Vieux bijoux**

J'achète le veil or de toutes sortes, tel que boîtiers de montres, chaînes, dents en or, ponts, pièces d'or, lingots, etc. etc. Envoyez vos bijoux à l'adresse suivante et je vous allouerai le plus haut prix. Je paie de suite et par mandat de poste. Si vous acceptez le montant vous échangez le mandat. Sinon, retournez-le, et votre or vous sera retourné. — Adressez:

La Raffinerie de l'Est
74, rue St-Joseph, Québec

**VISITEZ
MONTREAL**

Taux spéciaux de fin de semaine, à partir de \$1.50. — REPAS à partir de 50c.

Un dollar et cinquante sous vous assureront une chambre confortable au Queen's, commençant le samedi matin, jusqu'au dimanche soir. Repas servis dans la Grande Salle à Manger, au prix minime de cinquante cents chacun.

L'Hôtel Queen's
Montréal

Donat RAYMOND, Président
Vice-Prés. et Directeur Général
Adéland RAYMOND,

la préférence dont le fromage canadien jouit actuellement sur les marchés du monde. En 1933 la qualité du fromage canadien (84,87 pour cent de première qualité) était la meilleure que l'on ait vue depuis que le classement a été commencé en 1923. La qualité de 1933 représente une augmentation de plus de un pour cent sur celle de 1932, et de près de 17 pour cent sur la première année du classement, lorsque nous n'avions que 78 pour cent de première qualité. Cette amélioration de qualité n'est pas particulière à une province; elle est générale dans toutes les provinces. Il n'y a que le fromage destiné à l'exportation qui doit être classé, mais il se fait aussi beaucoup de ventes entre acheteurs et vendeurs au Canada sur la base de la qualité, déterminée par les catégories officielles du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Mieux vaut la plaie de celui qui aime que le baiser de celui qui hait.—P. Monsabre.

L'exportation des pommes canadiennes

L'exportation de pommes par le port de Montréal en date du 6 octobre, cette année, accuse une augmentation notable sur celle de l'an dernier dans le nombre de boîtes expédiées. On remarque, toutefois, une diminution dans les envois de barils en comparaison avec ceux de 1933 pour la période correspondante. D'après un rapport de l'International Apple Association, de Rochester, N. Y., les expéditions en boîtes au 6 octobre 1934 se sont chiffrées à 397,764 comparativement à 229,824 boîtes pour la même période il y a un an. Les envois de barils ont été de 10,669 en 1934 contre 87,513 en 1933. De toutes les quantités expédiées, les ports d'outre-mer ont reçu le total suivant: Liverpool, 27,094 boîtes; Londres, 21,525 boîtes; Glasgow, 45,468 boîtes; Manchester, 1,512 boîtes; autres ports britanniques, 10,584 boîtes; France, 7,476 boi-

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an — PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adresses-vous à : —

JULES LAVIGNE

Notaire

LA SARRE.

:-:

ABITIBI, QUE.

T'a'pas ?



**Vites simplement-
"Bière
BLACK**

HORSE
Dawes, S.V.P."



Le **MEILLEUR**
sous tous les rapports

...et "MAINS DE POKER" en plus!

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le **TABAC À CIGARETTES**

TURRET

"FINE CUT" Nous recommandons les papiers à cigarettes "Chantecler" ou "Vogue"

AU CIRQUE

Le total des expéditions pour la semaine finissant le 6 octobre, du port de Montréal, s'est élevé à 113,659 boîtes.

— As-tu aimé ta visite au cirque le mois dernier ?

— Oh, beaucoup! car depuis que j'ai vu l'hippopotame, je suis plus heureuse lorsque je me regarde dans la glace.

Une sévère sentence

Timmins, Ont., 11. — Cinq ans de pénitencier et dix coups de fouets, telle a été la sentence imposée, hier par le Magistrat S. Atkinson à Charles-W. Chartrand, un mineur, qui a été trouvé coupable de sérieuses offenses contre des jeunes filles de moins de 14 ans.

MAUX de TETE
promptement soulagés par les **PILULES** du Dr. CHASE



“AU COIN DU FEU”



CROIRE — AIMER ET LUTTER

ECHO DES FETES DU TRICENTENAIRE DES TROIS-RIVIERES

Les manifestations religieuses ou historiques qui eurent lieu dans la cité de Laviolette à l'occasion du troisième centenaire de sa fondation, ont pris fin le quinze août; non, sans avoir reveillé dans tous les coeurs un patriotisme somnolent.

Je dis dans tous les coeurs, car, ce n'est pas seulement le tricentenaire trifluvien que l'on fêta par des manifestations grandioses, mais celui de toute la Mauricie, témoin de l'héroïsme de nos missionnaires, de la bravoure de nos braves explorateurs. Que reste-t-il de ces mémorables jours où le grand fleuve écoutait dans sa brise sylvestre, la parole française, mêler ses doux accents aux nôtres; battre tous les coeurs à l'unisson, en redisant les fastes de notre histoire? Que reste-t-il, dis-je, de ces démonstrations patriotiques?

Le chef-lieu de la Mauricie conservera en ses murs des souvenirs tangibles de cette célébration patriotiques. Cinq monuments symboliques érigés en mémoire des personnages qui ont marqué les principales étapes de l'époque primitive, rediront aux trifliviens, ces dignes fils de Laviolette; aux canadiens de tout le Dominion et même à l'étranger qui passe, la gloire de son fondateur; qui rappelleront le souvenir de Laverendrye, découvreur des montagnes rocheuses; qui rendront un tribut d'hommages aux découvreurs Radisson, Desgroseillers, Jean Nicolet; consacreront le souvenir de nos poètes et écrivains, Benjamin Sulte, Nérée Beauchemin, Edmond de Nevers, Gérin-Lajoie, Ludger Duvernay; du grand chef algonquin Capitanal; des interprètes, fidèles compagnons des missionnaires Jacques Olivier, Charles Lemoyne, Jacques Hertel, Jean et Thomas Godefroy; des braves colons Pierre Boucher, Nicolas Marsollet et tant d'autres; des donnés au service des Jésuites, Jean Amyot et François Margnerie, apôtres eux-mêmes du christianisme et de la civilisation française.

Le Flambeau immense obélisque en granit au sommet duquel une torche enflammée symbolisa l'hommage de la jeunesse trifluvienne aux jeunes héros des trois premiers siècles.

La Porte monumentale, appelée "Porte du Souvenir", érigée à l'entrée ouest de la ville, est dédiée aux humbles paysans, marins et soldats venus s'établir aux Trois-Rivières.

Qu'il nous soit permis d'émettre un regret. Un monument unique en son genre devrait redire sur la rive du grand fleuve, non plus cette étape de l'épopée canadienne-française rendue mémorable par les actes de courage de

hardis aventuriers; mais, l'héroïsme des premiers apôtres du Christ, ces fils de saint François venus, au prix de leur vie, évangéliser les aborigènes: les Pères Denis, Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le-Caron, Biard, Viel et le bon Frère Pacifique Duplessis, premier instituteur de l'Amérique du Nord, dont les cendres reposent en terre trifluvienne.

Un monument, si modeste fut-il, érigé à l'endroit précis (sans doute entre le fleuve, le Platon et la rue St-Pierre), où le 26 juillet 1615, le Père Denis Jamet consacrait à Dieu le sol païen de la Mauricie, là où la première fois, l'Homme-Dieu descendait sur la Nouvelle-France. Un monument qui redirait le zèle de ces autres missionnaires héroïques dont le dévouement reste trop ignoré de la nouvelle génération: les Pères Paul Huet, De La Roche, Poulain, Poncet, Odoric Jouve qui construisit la première chapelle faite de rameaux, au milieu de la forêt, afin d'abriter la petite troupe recueillie des Français en prière devant l'Hostie Sainte; et la foule respectueuse des Sauvages qui tous remerciaient Dieu de les avoir soustraits des mains meurtrières des barbares.

Après eux, les Jésuites qui se dévouèrent jusqu'au martyre méritent que leurs noms passent à la postérité. Ce sont les Pères Charles Lalemant, Edmond Massé, Jean de Bréboeuf, Charles Garnier, Isaac Jogues, René Goupil, Noël Chabanel, Antoine Daniel sur nos autels maintenant; les Pères Noirot, de La Noue, mort dans une tempête sur le fleuve; Ragueneau, Paul Lejeune, Jacques Buteux qui évangélisa, pendant dix-huit ans, le haut St-Maurice et fut martyrisé en 1652 au Rapide des Longues Pointes et "Fontarabie", baptisé Michel, son compagnon d'infortune.

Et sur leurs traces, les Pères Arpeuil, Deliége, Goégang, Vimont, Brissani. Plus près de nous, Nos Seigneurs Taché, Lafèche, Cooke, Latulippe; les prêtres missionnaires Provencher, Dumoulin, Boutet, Guénard, Bourassa, Flammant, Lamy. Le prêtre-missionnaire qui bâtit la première chapelle en bois du Haut St-Maurice en 1852 et dont on voit encore les débris à la Rivière au Rat, fut l'abbé Théod. Alescan. Les rares survivants de cette époque primitive qui ont connu ce missionnaire, nous en causent avec émotion et en gardent un pieux souvenir.

Gravons en nos coeurs, mieux encore que sur le granit et la pierre, les noms de ces Pères de la civilisation chrétienne; racontons à nos enfants leur martyr enduré pour la foi de Jésus-Christ. Ils

Association des Dames Patronnes de l'Hôpital d'Amos

Le but de l'Association est: 1° de seconder les religieuses de l'Hôpital Ste-Thérèse dans leurs oeuvres auprès des malades, sous le haut patronage de Son Excellence Monseigneur l'Evêque d'Haileybury et sous la présidence d'honneur de M. le curé d'Amos, Chapelain de l'Association; 2° de réunir les Dames de la ville et de la campagne sous les auspices de la religion, et de favoriser leur sanctification par l'exercice de la charité commune; 3° d'entretenir et de fortifier l'esprit chrétien dans le monde par le bon exemple.

Pour faire partie de l'Association des Dames Patronnes, il faut verser une contribution annuelle de une piastre, laquelle devra être remise aux Révérendes Soeurs Grises de l'Hôpital, par la secrétaire du Comité. Ce montant donne droit à la messe privilégiée à la mort de chaque associée. Dans la première semaine de novembre, une messe sera dite pour toutes les associées défuntes.

La contribution sera payable au mois de mai et, toute associée refusant, ou négligeant, sans aucun motif plausible, de la payer à l'époque voulue cessera de faire partie de l'Association.

Indulgences: — Son Excellence Monseigneur Ls. Rhéaume, o.m.i., le 21 juin 1933, a accordé 50 jours d'indulgences à tous les membres de l'Association, chaque fois qu'elles réciteront trois Ave Maria dans la chapelle de l'Hôpital.

Les fêtes religieuses de l'Hôpital sont: 1° L'Invention de la Sainte-Croix (3 mai). 2° La fête de sainte Marguerite (20 juillet). 3° La fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs (15 septembre). 4° La fête de sainte Thérèse (15 octobre).

REGLEMENT

1.—L'Association est dirigée par un comité de régie, composé de plusieurs membres, dont cinq dignitaires: Président honoraire: M. le Curé ou son remplaçant; Présidente active, Vice-Présidente, Secrétaire. Une religieuse de l'Hôpital sera nommée Trésorière par les Supérieures de la Communauté des SS. Grises de Nicolet.

2.—L'élection qui doit se faire au scrutin, aura lieu tous les 3 ans, en octobre. Si durant la période, une Dame élue résigne son siège ou meurt, elle sera remplacée par une nouvelle votation, au scrutin, au cours d'une assemblée générale.

3.—Les assemblées du Comité se tiendront au lieu désigné par sauront ce qu'ont coûté la conquête d'un pays, la conquête de la liberté.

Aimée Ménard-Bouchard

LA TULIPE

Moi, je suis la tulipe, une fleur de Hollande,
Et telle est ma beauté, que l'avare flamand
Paye un de mes oignons plus cher qu'un diamant,
Si mes fonds sont bien purs, si je suis droite et grande.
Mon air est féodal, et comme une Yolande
Dans sa jupe à longs plis étoffée amplement,
Je porte des blasons peints sur mon vêtement,
Gueules fascé d'argent, or avec pourpre en bandes.
Le jardinier divin a filé de ses doigts
Les rayons du soleil et la pourpre des rois
Pour me faire une robe à trame douce et fine.
Nulle fleur du jardin n'égale ma splendeur,
Mais la nature, hélas! n'a pas versé d'odeur
Dans mon calice fait comme un vase de Chine.....

THEOPHILE GAUTIER

la secrétaire, où seront traitées les questions relatives aux oeuvres de l'Hôpital. Une assemblée générale aura lieu en octobre, afin que le Comité rende compte de l'administration générale de l'année.

4.—Aucune liste (souscription ou vente d'articles) ne devra circuler sans avoir été approuvée par le Comité et le Curé de la paroisse intéressée. Le sceau de l'Hôpital devra figurer en tête de la liste, de même que le nom de la zélatrice, et les montants collectés devront être remis à la Soeur Trésorière.

5.—La Secrétaire tiendra un registre, dans lequel elle conservera les noms des Associées et le procès-verbal de chaque assemblée.

6.—La Soeur Trésorière tiendra elle aussi un registre dans lequel elle devra faire un rapport détaillé des recettes et des dépenses, provenant des organisations dirigées par les Dames Patronnes. Toutes dépenses devront être autorisées par la Supérieure et le Comité des Dames Patronnes. Pour aucune raison ou motif, on autorisera une dépense pour un montant plus élevé que l'argent en caisse, et il ne sera jamais permis à l'Association de faire un emprunt.

7.—Les Dames Patronnes se feront un devoir d'assister aux funérailles de chaque associée. Elles devront autant que possible se rendre à la Chambre mortuaire, pour la récitation du chapelet. Elles sont aussi tenues de faire une communion et un chemin de la croix pour le repos de l'âme de la défunte.

8.—Le nom de Dames Patronnes que porte l'Association parle par lui-même. Il devra exister entre toutes les associées la plus parfaite entente. Dans le cas de divergence de vues, il faudra en conférer avec la Présidente dont un des devoirs est de maintenir forte l'Association par une union bien cordiale entre les Associées. Entre les gens de bien, il y a des vues différentes, toutes bonnes, que la Providence suggère pour le plus grand bien d'une oeuvre. A la Présidente de choisir entre ces bonnes choses.

9.—Le 15 octobre, fête de sainte Thérèse, patronne de l'Associa-

tion, toutes les Dames devront se faire un devoir et même un bonheur, d'assister aux offices religieux qui auront lieu à la chapelle de l'Hôpital. A 8 heures, auront lieu messe basse et communion générale; dans l'après-midi, sermon de circonstance, si possible, et bénédiction du Saint-Sacrement. Le chant sera fait par les Dames Patronnes, si possible. Une assistance nombreuse de la part des associées donnera à cette solennité l'éclat et l'appréciation dignes des avantages spirituels accordés aux membres de l'Association, en ce jour de fête patronale.

10.—Chaque année, en octobre, réunion générale des Dames Patronnes à l'Hôpital, pour la visite des malades, afin de puiser à la source même tout le zèle et le dévouement que requiert cette oeuvre sublime pour atteindre son but et rappeler à toute âme chrétienne que le plus grand bonheur est celui d'en pouvoir faire.

Vu et approuvé la susdite Association, ainsi que les susdits règlements, ce 21e jour du mois de juin 1933, en la fête de saint Louis de Gonzague.

(Signé) † Louis Rhéaume,
o.m.i., évêque
d'Haileybury.

Notez bien

Nos lecteurs retrouveront, jeudi prochain, la suite de la nouvelle indienne "Noéma" ou Fleur des Grèves. On voudra bien corriger sur la première partie les mots suivants: "Assieds-toi"; Père "Guérin"; le feu qui "rougeoit"; fille d'un grand chef "vivait" avec les nations alliées; s'arrêtent au poste, "Michilimékinack"; pour chasser le "chevreuil".

Aimée M. B.

L'ESPRIT DE REPARTIE

Saint-Saens reçut un jour la plainte de son propriétaire parce qu'il logeait des animaux chez lui.

"Ma maison n'est pas un jardin zoologique", lui écrivit-il.

"Venez l'habiter, elle le deviendra," lui répliqua le célèbre musicien.

PERDU

Deux valises à main, sur la route de Rouyn à Amos.
RECOMPENSE de \$15.00 à qui les rapportera ou enverra à

Bureau des Mines

Edifice de l'Agence des Terres, AMOS, P. Q.

Mariage à Palmarolle

Mercredi, le trois du mois courant, M. Conrad Labrecque, de La Sarre, conduisait à l'autel Mlle Adrienne Ayotte. M. Alfred Fournier, cultivateur, de La Sarre, servait de témoin à M. Labrecque, et Mlle Ayotte était accompagnée de son père, M. Henri Ayotte. Mlle Gratia Ayotte, demoiselle d'honneur, était accompagnée de M. Amédée Bélanger.

Après la cérémonie, célébrée avec pompe, dans notre coquette église paroissiale, il y eut réception et déjeuner chez M. Henri Ayotte, où une touchante adresse fut lue par Mlle Gratia Ayotte. Un nombreux concours de parents et amis assistaient à cette joyeuse et charmante réception, où il y eut chants, musique et récitations.

Dans la soirée, les réjouissances se continuèrent chez Monsieur Labrecque, à La Sarre, où les nombreux invités avaient été conviés à un superbe banquet.

Nos vœux de bonheur et prospérité aux heureux époux.

G. DUGUAY

Notaire

ASSURANCES GENERALES en connection avec

Roy Authier & CIE

Edifice : Agence des Terres

AMOS, QUE.

Tél. No. 170 :-: C. P. "H"

Jean-Paul Dionne

AVOCAT

— Edifice —

Germain & Lafrance

Tél. 85 :-: C. P. 315

AMOS, QUE.

Léon Dussault, C. R.

AVOCAT

Téléphone No. 67 C. P. 100

Edifice Drouin

(Bureau de Poste)

AMOS.

Jacques Bouchard

Assurances générales Edifice T.-A. Lalonde

AMOS, :-: QUE.

PAUL D'ARAGON

Ingenieur Civil

Spécialité : — MINES

5019 Delanaudière,

Cherrier 8785. - MONTREAL

Téléphoner en automobile est devenu chose facile

Schenectady, N.-Y., 13. — Une conversation au moyen d'un appareil téléphonique français installé dans une automobile a été réussie hier par des ingénieurs de la General Electric Company qui échangèrent des souhaits avec Sydney, Australie, soit à 10,000 milles de distance. C'est la première fois qu'une telle chose se produit.

Les ingénieurs qui avaient pris place dans un automobile parcourant les rues de la basse-ville conversèrent durant près d'une heure avec un ingénieur du poste à ondes courtes, WK2ME, de Sydney. Le pare-choc de la voiture servait d'antenne.

Chester-H. Lang, officier en charge des émissions de la compagnie, a déclaré que la réception était aussi claire que durant une conversation téléphonique entre 10 points de 10 milles de distance.

Terme de la Cour Supérieure à Amos

Les requêtes de J. Henry Lapointe de Rouyn demandant la destitution du maire Romuald Gagné, et de l'Échevin J. Lapointe ont été entendus au cours de ce terme, devant le juge Roméo Langlais, et prises en délibéré.

M. P. Cuddihy, de la firme Légale Legris & Cuddihy de Rouyn, occupait pour le requérant; M. Donat Goulet, de Goulet & Caron, avocats de Ville-Marie défendait pour MM. C. et Lapointe.

—Une réclamation de \$900.00 pour services professionnels par M. Fred Davies contre Siscoe Extensio on Co Ltd, a été plaidée, et prise en délibéré.

La réclamation du même M. Davies contre Matthews Gold Mines Ltd a été ajournée pour audition, au prochain terme.

Une poursuite de Nesteruk vs Nesteruk a été déboutée, le demandeur ayant été déporté du pays depuis l'institution de l'action.

—Dans une action intentée par MM. Bernard & Cossette, cidevant courtiers, contre M. Carpenter, Ingénieur minier, les demandeurs avaient obtenu jugement par défaut, pour une somme de \$8,000.00; le défendeur ayant interjeté appel, par voie d'opposition à jugement, la Cour a pris la cause en délibéré, au mérite.

Plusieurs autres causes assez importantes ont été ajournées au prochain terme.

Cour de Magistrat

La semaine prochaine, du 23 au 26 octobre, la Cour de Magistrat siègera sous la présidence de M. le Magistrat Métayer.

Il y sera rendu jugement dans plusieurs causes prises en délibéré.

Au cours de ce terme, aura lieu l'enquête préliminaire assez importante dans la cause de Peter Kroff vs le Major W. H. Cross, accusé de parjure, au sujet de certains claims miniers.

Exposition du Cercle des Fermières de Barraute

24 SEPTEMBRE, 1934

Mme Ovila Fiset: \$5.55 — 4e prix céleri, 2e prix choux, 9e prix navets, 9e prix carottes, 2e prix oignons, 1er prix gants tricotés à la main, 2e prix mitaines, 2e prix bas, 4e prix bouquet de table, 1er prix savon, 1er prix tomates en conserve, 3e prix conserves de framboises, 1er prix vin de cerises, 1er prix: 1 bocal de viande en conserve (veau), 4e prix sucre d'érable à la crème, 2e prix bonbons français, 1er prix pain brun domestique, 3e prix gâteau au chocolat, 1er prix biscuits secs au gingembre.

Mme Alfred Marcotte: \$4.15 — 2e prix céleri, 1er prix betteraves, 1er prix choux, 2e prix navets, 3e prix carottes, 9e prix oignons, 1er prix sous-vêtements tricotés en laine domestique, 3e prix savon, 1er prix bonbons français, 4e prix broderie de couleur, 1er prix beurre, 4e prix biscuits secs au gingembre; prix spécial: tapis tressé.

Mme Alfred Nault: \$2.70 — 2e prix betteraves, 7e prix navets, 6e prix carottes, 1er prix oignons, 3e prix gants tricotés à la main, 5e prix mitaines, 1er prix bas laine, 3e prix pot de fleurs de parterre, 5e prix conserves de framboises, 5e prix beurre, 5e prix gâteau au chocolat.

Mme Wilfrid Larose: \$2.65 — 3e prix betteraves, 5e prix carottes, 6e prix oignons, 2e prix gants tricotés à la main, 3e prix sucre d'érable à la crème, 4e prix coussin de laine, 2e prix beurre, 5e prix biscuits secs au gingembre; prix spécial: couvre-pieds tissé.

Mme Jos. Briand: \$2.50 — 8e prix betteraves, 8e prix navets, 2e prix sous-vêtements tricotés en laine domestique, 5e prix savon, 1er prix miel côtelé, 5e prix sucre d'érable à la crème, 3e prix bonbons français, 4e prix beurre, 2e prix gâteau au chocolat, 3e prix biscuits secs au gingembre.

Mme Jos. Galarneau: \$2.40 — 3e prix céleri, 6e prix betteraves, 1er prix navets, 1er prix carottes, 1er prix fleurs de parterre, 1er prix sucre d'érable à la crème, 5e prix broderie de couleur, 2e prix biscuits secs au gingembre.

Mme Emile Picard: \$1.00 — 2e prix betteraves, 3e prix choux, 6e prix navets, 10e prix carottes, 3e prix oignons, 4e prix mitaines, 5e prix bas, 4e prix fleurs de parterre, 3e prix beurre.

Mme Jos. Lafrance: \$1.80 — 4e prix betteraves, 2e prix carottes, 5e prix bouquet de table, 1er prix gelée de groseilles, 1er prix conserves de framboises, 2e prix coussin de laine.

Mme Ed. Larose: \$1.75 — 5e prix betteraves, 1er prix mitaines, 1er prix couvre-pieds tissé, 4e prix bas, 4e prix savon, 2e prix: 1 bocal de viande en conserves (veau).

Mme Donat Rioux: \$1.65 — 5e prix céleri, 10e prix betteraves, 4e prix navets, 4e prix oignons, 1er prix écheveau de lin, 2e prix savon, 5e prix pot de fleurs de parterre.

Mme T. Piché: \$1.30 — 7e prix oignons, 3e prix bas, 3e prix bouquet de table, 5e prix coussin de laine, 1er prix gâteau au chocolat.

Mme Ant. Lehoux: \$1.25 — 1er prix céleri, 2e prix pot de fleurs de parterre, 2e prix sucre d'érable à la crème, 4e prix gâteau au chocolat.

Mme B. Bacon: \$0.95 — 5e prix navets, 1er prix broderie Riche-lieu, 1er prix broderie de couleur.

Mme Oscar Roy: \$0.90 — 3e prix mitaines, 2e prix bouquet de table, 3e prix coussin de laine.

Mme Ed. Fiset: \$0.85 — 7e prix betteraves, 7e prix carottes, 8e prix oignons, 1er prix coussin de laine.

Mme Albert Pelchat: \$0.80 — 4e prix carottes, 5e prix oignons, 2e prix conserves de framboises.

Mme Jos. Marcotte: \$0.65 — 3e prix navets, 8e prix carottes, 4e prix conserves de framboises.

Mme Alfred Larouche: \$0.60 — 1er prix tapis tressé, 3e prix broderie de couleur.

Mlle Fabiola Roy: \$0.35 — 1er prix bouquet de table.

Mlle Ant. Coutu: \$0.30 — 2e prix broderie de couleur.
Total: \$35.00.

Protestation des Canadiens-français de Cornwall

Cornwall, Ont., 15. — La Société St-Jean-Baptiste de Cornwall a envoyé une résolution officielle au premier ministre l'honorable R.-B. Bennett et à l'hon. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, pour exiger des excuses publiques de la part du juge J.-C. Makins, de la Cour Suprême d'Ontario.

Au cours d'un récent procès, le juge Makins perdit patience parce que certains témoins canadiens-français ne pouvaient s'expliquer dans un anglais assez courant. On l'accuse d'avoir déclaré: "S'il n'en était que de moi je ne donnerais pas le droit de vote au Canada à quiconque ne parlerait pas anglais". Le juge a dit également à un autre témoin que s'il passait une nuit en prison peut-être bien saurait-il parler anglais le matin suivant.

Election Municipale

Le chiffre exact de la majorité de M. F.-X. Dorval Échevin élu, contre M. Philias Cossette a été de quinze voix et non trente-trois, comme la chose nous avait été rapportée.

Listes électorales fédérales

Comme nous le disions la semaine dernière, trois énumérateurs sont actuellement à préparer les Listes Electorales, pour la ville d'Amos;

Arrondissement No 1, comprenant toute cette partie de la ville située à l'est de la Première Rue Est Énumératrice: Mms Vve P. Lamb qui tiendra son bureau chez M. Baril, porte voisine du Magasin de la Coopérative Fédérée.

Arrondissement No 2, comprenant cette partie de la ville située entre la Première rue Est et la Première rue ouest (entre le magasin St-Onge et la Pharmacie Bigué) Énumérateur: M. Julien Dumont, qui tiendra son bureau dans l'immeuble Germain & Lafrance.

Arrondissement No 3, comprenant cette partie de la ville située entre la Première rue Ouest et les limites de la ville, à l'ouest de la rivière Harricana. Énumérateur: M. Antonio Ayotte, qui tiendra son bureau sur la Troisième Avenue (en arrière du Couvent).

Au cours de la présente semaine, le 20 du mois courant, ces énumérateurs passent à domicile et doivent prendre, dans chaque maison de leurs arrondissements respectifs, les noms des électeurs et électrices, habiles à voter.

Samedi soir, le 20, ils auront terminé leur tournée d'inscription

Cependant, jusqu'au 23 octobre courant, il sera encore loisible à tout électeur et électrice, qui a lieu de croire que son nom n'a pas été inscrit, de se présenter chez l'Énumérateur de son arrondissement, et de se faire inscrire sans aucune formalité;

Après cette date du 23 octobre, et pendant la durée du temps établi pour la révision des listes, toute demande d'inscription devra être appuyée d'un affidavit.

FOURNISSEURS BREVETÉS DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Suggestions pour vos achats

HILLS & UNDERWOOD

London Dry Gin. Redistillé pour en assurer la Qualité.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

ROBERT HOPE'S

Gin triple sec. Saveur toute spéciale.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

DUNCAN'S ROYAL PALACE

Liqueur Whisky. Faveur du Public.
13 oz. 1.35
26 oz. 2.50

EMBASSY

Liqueur Whisky. Un heureux mélange avec les meilleurs whisky d'Ecosse.
26 oz. 2.75
40 oz. 4.35

GRAND MARNISH

"Le Scotch Suprême." Velouté et moelleux. Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse.
26 oz. 3.85
40 oz. 5.30

CORBY'S

Special Selected. Vieux de neuf ans. Grand Prix Anvers 1930.
13 oz. 1.45
25 oz. 2.80
40 oz. 4.20

Old Rye Whisky. Vieux de huit ans. Le seul whisky de cette valeur à ce prix.
20 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

WISER'S

Old Rye Whisky. de huit ans. Lr plusieurs générations de connaisseurs.
10 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

CONSOLIDATED DISTILLERIES LIMITED MONTREAL

Distillateurs depuis 1859

TEACHER'S SCOTCH

"Highland Cream" de Teacher, bien nommé la Perfection du vieux Whisky Écossais. Distillé à la Distillerie Ardmore, en Ecosse.
25 oz. 3.50
40 oz. 4.80

BURKE'S IRISH WHISKEY

Le "Trois Étoiles" de Burke, excellent vieux Whisky d'Irlande. Qualité garantie et célèbre dans le monde entier. Embouteillé en Irlande.
26 oz. 3.00

ROYAL PALACE PORT

Dolcefero Royal Palace, vin d'Opéra grand ord. Pur Douce. Garanti 20 ans de 1814. Embouteillé au Portugal.
La bouteille 2.25

ROYAL PALACE SHERRY

Sherry Royal Palace de Wisdom et Warrar, vine de Porto, à saveur unique. Embouteillé en Espagne.
La bouteille 2.25

J. M. DOUGLAS & Co. LIMITED MONTREAL